

La source de Dymon

Bulletin municipal N°74 - Octobre 2025

Un nouveau coq pour l'église



Voir
reportage
photos
page 18

SOMMAIRE

| | | | |
|------------------------------------|-----|-------------------------------------|-------|
| Vide grenier / UDAF / Bibliothèque | 3 | Association des Anciens Combattants | 15 |
| 13 et 14 juillet | 4-5 | Association Culturelle et Artisque | 17 |
| Garçon la note | 6 | Le coq de l'église | 18 |
| Nouveau Comité des Fêtes | 7 | ARS service d'accès aux soins | 19 |
| APPED repas dansant | 9 | Echos de la mairie | 20-22 |
| ALCD | 10 | Grange Pourrain | 23 |
| Syndicat d'initiative | 11 | Éclairage bâtiments / matériels | 25 |
| Marché de Noël | 12 | SIVOS | 26-27 |
| Théâtre | 13 | Numéros utiles | 29 |
| Dixmontel | 14 | Info services | 30 |

CALENDRIER

| DATES | HORAIRES | MANIFESTATIONS | ORGANISATEURS | LIEUX |
|----------------------|--------------------|----------------------------------|----------------------------|---|
| Samedi 1 novembre | 14h à 19h | Jeux Halloween | NCDF | Enfourchure |
| Samedi 8 novembre | 20h00 | Repas dansant Sur réservation | APPED | Salle des fêtes de Villeneuve sur Yonne |
| Mardi 11 novembre | Les Bordes Dixmont | Commémoration | Mairie Anciens combattants | Monument aux morts |
| Dimanche 30 novembre | 12h00 | Repas des aînés | Mairie | Restaurant « Chez Gésa et Nico » |
| Samedi 6 décembre | 10h à 17h | Marché de Noël | NCDF | Salle des fêtes de Dixmont |
| Samedi 6 décembre | 17h à 22h30 | Marché de Noël | NCDF Chez Gésa et Nico | Rue d'Eichtal |
| Vendredi 19 décembre | 20h00 | Soirée jeux | ALCD | Salle des fêtes de Dixmont |
| Vendredi 9 janvier | 19h00 | Vœux du maire | Mairie | Salle des fêtes de Dixmont |

VIDE GRENIER

Les prévisions météo n'étant pas encourageantes, l'arrivée des exposants était très fluide, contrairement aux années précédentes. La pluie en début de matinée, a découragé les trois quarts qui ont remballé. Et le soleil est apparu vers 11 heures, les exposants téméraires ont bien travaillé et sont prêts à revenir l'année prochaine en souhaitant une météo plus clémente.

UDAF YONNE

L'UDAF sur les routes de l'Yonne :
La maison itinérante au service des habitants



A Dixmont rue d'Eichtal

Le 20 novembre 2025 de 14h à 16h
Découvrir France Connect

GRATUIT !!

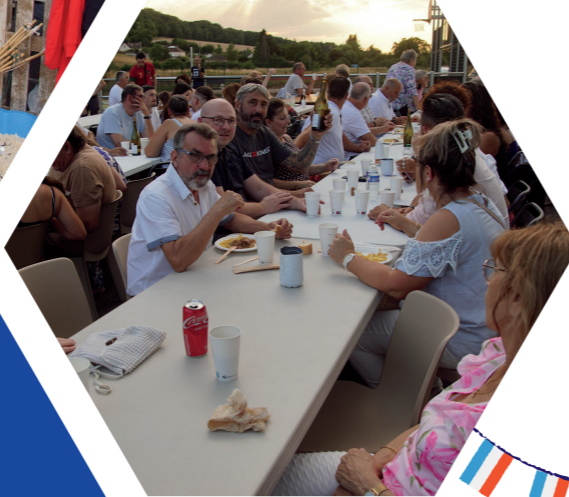
BIBLIOTHÈQUE

Vous souhaitez vous investir au sein de la bibliothèque ? Nous recherchons des **bénévoles** pour aider à tenir les permanences ou même proposer du portage de livres à domicile, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

N'hésitez pas à prendre contact avec la bibliothèque directement aux heures d'ouverture, ou par mail à bibliotheque.dixmont@gmail.com



13 & 14 JUILLET



Feu d'artifice
Concert
retraite aux flambeaux
Jeux
repas républicain

Merci
à tous





Nouveau Comité des Fêtes

Retour sur un été bien animé et des projets à venir !

Chers habitants,

Cet été, Dixmont a vibré au rythme de moments joyeux et conviviaux ! Le Nouveau Comité des Fêtes Dixmontois a eu le plaisir de vous proposer plusieurs événements, qui ont été de véritables temps forts pour petits et grands.

Retour sur une saison estivale riche en rires, en jeux et en partage, et sur ce qui vous attend dans les mois à venir!

Une après-midi ensoleillée le 5 juillet

Ce 5 juillet, la météo a été de notre côté avec un magnifique soleil qui a brillé toute l'après-midi. En famille ou entre amis, petits et grands se sont régalés lors de notre après-midi jeux. Des poneys et un château gonflable se sont invités au City Stade mais ce n'est pas tout ! Les plus courageux ont aussi pu se mesurer les uns aux autres lors de combats de sumo ! Pour les plus petits, c'est la pêche au canard qui aura fait l'unanimité. Une belle journée qui a rassemblé tout le monde dans une ambiance festive.



Le 13 juillet : Crêpes, Glaces et un feu d'artifice sous la pluie

Comme chaque année, nous avons tenu notre stand de crêpes et de glaces lors de la soirée du 13 juillet. Les festivités ont pris une tournure un peu plus humide que d'habitude, avec un feu d'artifice lancé sous la pluie. Mais qu'à cela ne tienne, malgré les gouttes, les sourires étaient toujours présents ! Les crêpes et les glaces ont été un vrai succès, apportant un peu de douceur à cette soirée. Merci à tous pour votre soutien et votre bonne humeur, malgré le temps capricieux.

Retour sur la soirée paëlla du 11 octobre

Le 11 octobre, après la soirée choucroute de l'an dernier cette année c'est une soirée paëlla qui a rassemblé de nombreux habitants dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Une belle soirée où chacun a pu déguster une paëlla préparée avec soin par le Bar Truck en Othe. Merci à toutes et à tous d'avoir répondu présents et d'avoir contribué à la réussite de cet événement !

Escape Game au Prieuré de l'Enfourchure le 1er novembre

Le 1er novembre, place à l'aventure avec un escape game pour les enfants de 6 à 13 ans, organisé au Prieuré de l'Enfourchure. Un défi amusant, un peu de mystère et des énigmes à résoudre en équipe dans un temps donné ! **Attention, cet événement est payant et sur réservation, alors pensez à vous inscrire rapidement pour ne pas rater cette expérience immersive et ludique.** Pour compléter cette journée, un après-midi jeux gratuit sera également proposé pour tous, petits et grands. Venez passer un moment agréable et convivial en famille ou entre amis !

Marché de Noël : 2^{ème} édition et déjà du changement !

Pour clore l'année en beauté, nous vous invitons à la deuxième édition de notre Marché de Noël. Cette édition, organisée en collaboration avec la commune et le restaurant «Chez Gésa et Nico» se tiendra le samedi 6 décembre 2025. Le marché sera ouvert en intérieur à la salle des fêtes de 10h00 à 17h00, puis il continuera en extérieur dans le centre-bourg de 17h00 à 22h30. Nous aurons le plaisir de vous faire découvrir de nombreux exposants, artisans et producteurs locaux, Entre les stands, les animations festives et la magie de Noël qui s'empare de notre village, vous pourrez flâner dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un événement à ne pas manquer pour célébrer Noël en famille et entre amis au cœur de notre belle commune !



Garçon la note Chez Gésa & Nico

Plus de 500 personnes sont venues assister au concert de « Younger Spirit neo blues » organisé par « Garçon la note » le jeudi 7 août 2025.

Les restaurateurs proposaient un menu « barbecue ».

L'ambiance fût telle que, à la tombée de la nuit, les danseurs étaient toujours sur la piste et les bis repetita nombreux.

Encore une belle animation qui fait revivre notre centre bourg, ce qui était le souhait de la municipalité avec la réhabilitation de ce dernier.



À très bientôt,

Le Nouveau Comité des Fêtes Dixmontois

 **FABRICATION FRANÇAISE**



- MENUISERIE PVC, ALU ET BOIS
- STORES, PERGOLAS
- VOLET ROULANT ET BATTANT
- PORTAILS, CLOTÛRES
- PORTES DE GARAGE
- ISOLATION
- FENÊTRE DE TOIT
- SUIVEZ NOUS SUR 

 **07 70 16 83 02** 89500 LES BORDES
www.menuiserie-fuentes-concept.fr



•Plomberie•Chauffage

•Climatisation•Pompe à chaleur•Géothermie

CHAPITRE - 89500 DIXMONT

 **03 86 96 90 69**  **06 72 05 12 83**

jerome.prevost89@orange.fr

COLAS RECRUTE

Pour l'établissement Bourgogne-Ouest

- 48 chemin des Ruelles - 89380 APPOIGNY
- ZA Les Grèves 3 - Chemin des Grèves - 89100 MALAY-LE-GRAND
- 4 rue Louise Michel - BP 25 - 58660 COULANGES-LÈS-NEVERS

Tél : 03 86 53 59 50 - yonne@colas.com

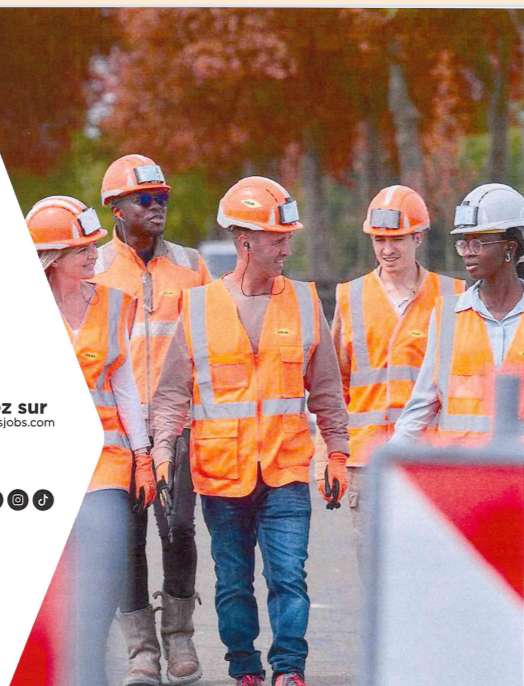
Les offres à pourvoir :

- Chefs de chantier (H/F)
- Ouvriers VRD (H/F)
- Ouvriers enrobés (H/F)
- Conducteurs d'engins (H/F)
- Géomètre-topographe (H/F)



Postulez sur careers.colasjobs.com

colas.com



Samedi 8 novembre 2025

À partir de 20 heures

La commune de Dixmont organise un

REPAS DANSANT

Salle polyvalente de Villeneuve-sur-Yonne

Avec l'orchestre



Menu

Cocktail mirabelle
avec ses trois toasts

Pâté lorrain

Potée lorraine
avec ses viandes
et ses légumes

Salade et fromage

Tarte à la
mirabelle

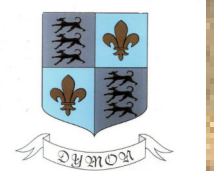
Café

Entrée 35 € par adulte, 12 € pour enfant de -12 ans

Réservation au 03 86 96 02 13 jusqu'au jeudi 30 octobre 2025 inclus

Règlement à remettre en mairie de Dixmont. Bénéfice au profit de l'APPED (nombre de places limité, pas de réservation sans règlement) - IPNS

COMMUNE DE DIXMONT



ALCD

Guédelon

Le 22 juin l'association a organisé une sortie au château de Guédelon en bus



Les ateliers reprennent !

ATELIER PEINTURE

MERCREDI : 14H30

Salle des fêtes de Dixmont



+ jeux de cartes

MARCHE

LUNDI ET SAMEDI : 9H

Cimetière de Dixmont



COURS De GYM

JEUDI : 10H

Salle des fêtes de Dixmont



Programme 2026

QUE VOULEZ-VOUS QU'ON ORGANISE L'ANNÉE PROCHAINE ?

animations, sorties, thème de soirée, etc.

DONNEZ NOUS VOS IDÉES !

Nous contacter



Associations de Dixmont



julien.jacquet@outlook.fr - 0640273271

SYNDICAT D'INITIATIVE



<https://si-dixmont.fr/>



Vous vivez à Dixmont, mais vous ignorez à peu près tout de la déesse Dymon, ou de Saint-Protais, ou encore du baron d'Eichtal..

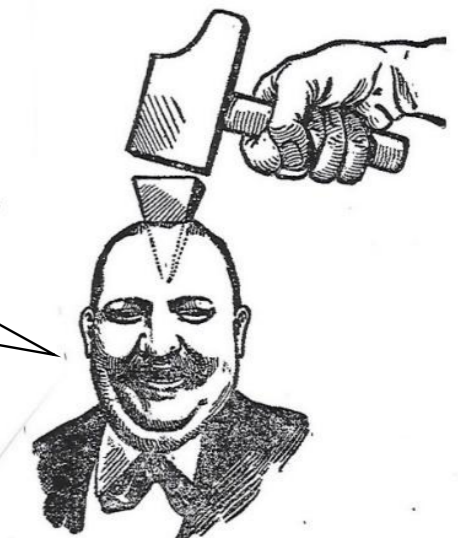
Le SID peut répondre à vos questions, vous proposer des visites guidées de la commune, de ses hameaux, à la découverte de son histoire et de son patrimoine.



Il suffit de prendre contact avec G. Ribeill

03 86 96 05 37

ribeillgeorges@orange.fr



ENFONCEZ-VOUS CELA DANS LA TÊTE

Partage des passions, convivialité et détente, tels sont les ingrédients renommés des manifestations du SID

LE NOUVEAU COMITE DES FETES DIXMONTOIS
AVEC LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE DIXMONT & DU RESTAURANT CHEZ GESA & NICO

MARCHÉ DE NOËL DES LUTINS DIXMONTOIS

SAMEDI
06.12.2025

DIXMONT (89500)



10:00 À 17:00 – SALLE DES FÊTES

17:00 À 22:30 – CENTRE BOURG

Venue du Père Noël
à 11h30 et 18h30
(stand photos)

Nombreux exposants et
artisans locaux

Animations

Buvette
restauration

Informations &
réservations au
07.49.11.92.86

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

THÉÂTRE



LA GRANDE HÂTE #9

QUELLE ÉDITION ENCORE !
PLUS DE 6600 PLACES REMPLIES !
PRÈS DE 50 BÉNÉVOLES DU TERRITOIRE & D'AILLEURS !
6 SPECTACLES POUR LES GRAND.E.S ET LES PETIT.E.S !
DES SOUKRES, DU SOLEIL, DES GOUTTES ET DES ÉTOILES !
MERCÌ À TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI NOUS ONT AIDÉ !

ET À L'ÉTÉ PROCHAIN, SUR NOTRE CHAMP CHÉRI,
AUX ALENTOURS DU 15 AOÛT,
POUR LA DIXIÈME ÉDITION !!!!!!!

DIXMONTEL

ASSOCIATION

Après une année d'absence, le festival Dixmontel a fait son grand retour en 2025. Il s'est installé du 31 juillet au 3 août dernier dans l'enceinte du Prieuré l'Enfourchure de Dixmont. Les festivaliers ont pu profiter d'un tout nouveau format, plus long, plus intimiste, alliant musique et performances dans une esthétique éclectique et joyeuse qui forme désormais l'identité du festival. Cette nouvelle édition proposait une journée en plus de réjouissance, ouvrant les portes du prieuré pour 4 jours et 3 nuits, du jeudi au dimanche soir. La programmation, plus diverse, incluait du live et plusieurs styles musicaux, avec des temps de fête mais aussi des moments d'accalmie propices à se ressourcer. 400 personnes étaient au rendez-vous pour profiter du festival. L'ensemble des infrastructures ont été construites et montées sur place durant une semaine de montage, par plus de 50 bénévoles, pour accueillir environ 40 artistes le temps du week-end. Des repas végétariens préparés sur place par notre cheffe Elsa étaient inclus dans le prix du billet. D'autres options étaient également disponibles le midi et le soir dans deux food-trucks invités et une baraque à frite tenue par Patrick Jacquet. Cette année, plusieurs alternatives aux transports individuels classiques ont été mises en place. Des navettes depuis la gare de Joigny pour venir et repartir du festival en toute sécurité ont été proposés, mais aussi des balades à pied ou à vélo permettant de découvrir les alentours tout en se rendant au festival de manière plus responsable. Les participants étaient aussi incités à privilégier le covoiturage. Ces démarches se sont inscrites dans une volonté du festival de réduire son empreinte et de faciliter son accessibilité. L'association a pour projet une future édition du festival au prieuré de l'enfourchure, mais pas avant l'été 2027. A bientôt pour Dixmontel Festival !



L'Association des Anciens Combattants de Dixmont-les-Bordes œuvre depuis de nombreuses années à perpétuer la mémoire des combattants, à faire vivre les valeurs de solidarité, de civisme et de fraternité, et à entretenir le lien entre les générations.

Lors de l'Assemblée Générale du 7 février 2025, consécutivement à la démission de la majeure partie de l'ancienne équipe dirigeante, un nouveau conseil d'administration et un bureau composés comme suit, ont été élus :

- **Président** : Roger PINCHON
- **Vice-président** : Daniel PATHIER
- **Trésorier** : Jean-François NEUGNOT
- **Trésorier adjoint et Porte-drapeau** : Jean-Claude PIERRET
- **Secrétaire** : Viviane PATTYN
- **Secrétaire adjointe** : Marie-Nicole NEUGNOT
- **Président d'honneur** : Jean-Jacques COCHELIN



L'association est active tout au long de l'année et organise de nombreuses manifestations, parmi lesquelles :

- La **participation aux cérémonies commémoratives**, en partenariat avec les autorités locales et les établissements scolaires.
- L'**organisation de sorties , voire de voyages conviviaux**, ouverts à tous les membres et sympathisants.
- Des repas rassemblant anciens combattants, sympathisants et familles dans une ambiance chaleureuse.

L'association est ouverte à tous :

Bien que centrée autour du devoir de mémoire et du soutien aux anciens combattants, l'association est **ouverte à tous les personnes, jeunes et moins jeunes**, désireuses de s'engager dans la vie locale, de participer aux activités culturelles et commémoratives, ou simplement de partager des moments de convivialité.

Pour nous rejoindre, vous pouvez contacter Monsieur PINCHON au n° 06 77 21 14 04

ou à l'adresse mail pinchon.roger@orange.fr

SUNY WATT

ARTISAN LOCAL



PHOTOVOLTAÏQUE & POMPES À CHALEUR

VOTRE PARTENAIRE **solar**edge

☎ 06 28 29 70 07



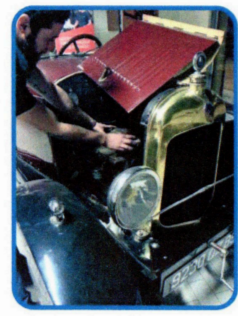
AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

PRESTATIONS

- VIDANGE
- FREINAGE
- PNEUMATIQUES
- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENT
- PARE-BRISE
- CARROSSERIE
- PEINTURE
- CLIMATISATION
- DIAGNOSTIC
- PARALLELISME
- DISTRIBUTION
- RESTAURATION VH
- VENTES VEHICULES

• SERVICE CARTE GRISE

Votre garantie constructeur est préservée !



Restauration de véhicules anciens



RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PARE-BRISE

ACHAT - VENTE
VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS



AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

51 avenue de la Gare - 89510 Véron
Tél : 03 86 97 42 29 - E-mail : contact@garagealary.com

ASSOCIATION

Association Culturelle et Artistique de DIXMONT



Le jeudi de 14h à 18h toute l'année

- Aquarelle
- Atelier de peinture
- Atelier dessin
- Fusain
- Pastel
- Peinture au couteau
- Peinture aux numéros
- Coloriage de mandalas
- Technique à fil
- Pouring

Une association où on se sent bien, notre atelier n'est pas seulement consacré à ces techniques. Mais aussi un point de rencontre pour un moment de convivialité, de partage, de soutien, d'accompagnement, de bonne humeur, et d'amitié entre tous nos adhérents qui forment une équipe solidaire et ouverte au dialogue.

Contact Mme la Présidente
Madeleine Gombault - 03.86.96.00.55

Chez Gésa & Nico
chez-gesa-nico@orange.fr

Bar Restaurant Épicerie
10 12 rue d'eichtal 89500 Dixmont
03 86 95 44 91
Facebook : chez Gesa et Nico

Bar et épicerie : 7h30 à 19h30
Restaurant de 12 à 14 heures et de 19h30 à 21 heures
Fermé le mardi entier et le dimanche soir



Un nouveau coq pour l'église

Lors de l'intervention pour étancher le clocher, il a été constaté que la flèche menaçait de tomber. Le Conseil municipal a donc décidé le remplacement de cette dernière. Le poinçon en bois a été remplacé et mis dans l'embase. Le support en acier a été fixé sur ce dernier, l'étanchéité a été réalisée sur la base pour éviter toute infiltration d'eau. La finition en cuivre pouvait ensuite être enfilée sur le support avec, au final, la pose du nouveau coq qui est magnifique et qui veille sur notre commune.

Merci à Mme Frédérique Renard pour la réalisation du coq et aux entreprises Luxembourg et Corberon pour leur travail et m'avoir permis de réaliser de superbes photos (JCP).



SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS (SAS) 89

Lundi - vendredi : 8h - 20h
le samedi matin : 8h - 12h

Je suis malade et j'ai besoin d'un rendez-vous de médecine générale :

- 1- J'appelle mon médecin traitant.
- 2- S'il est indisponible, je me tourne vers d'autres professionnels de mon territoire : répertoire sur sante.gouv.fr
- 3- En l'absence de réponse, je contacte le 15 .



Un médecin libéral régulateur vous apportera des conseils et vous orientera



Si besoin d'une consultation



Un opérateur recherche avec vous un rendez-vous chez un médecin généraliste

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 JUIN 2025

Présents : M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoit adjoints, M. DUFLOS Alexandre, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mme BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

Procurations : M. VASSARD Jean-Luc représenté par Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. SOETE Alain représenté par M. PIERRET Jean-Claude, M. LAMIRAUX Simon représenté par M. BOTIN Marc, Mme BERTOLDO Claire-Marie représentée par Mme MERCIER PERROTEZ Chantal, Mme JARDIN Marie-Joseph représentée par Mme BERTHOT Stéphanie.

Secrétaire de séance : Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

ORDRE DU JOUR

DEVIS AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Le conseil municipal accepte le devis renégocié de l'entreprise EUROVIA pour les aménagements de sécurité. Le montant est identique au devis initial, soit 39 741.75 € HT, 47 690.10 € TTC.

LOCATIONS MOBILIÈRES - CHARGES LOCATIVES AU NOM DES LOCATAIRES

Le conseil municipal prends une délibération pour que les charges locatives (Consommation eau, électricité, gaz) soient à la charge du locataire pour les biens loués par la commune, soit

- Logement 4 rue d'Eichtal
- Locaux 6 rue de Vaucrechot

Le locataire s'acquittera régulièrement de ses consommations d'eau, de gaz, d'électricité, et autres suivant les indications des compteurs installés dans les lieux loués, ainsi que les frais de mise à disposition, d'entretien et de relevé et de réparations desdits compteurs.

Étant précisé que le propriétaire est exonéré de responsabilité pour le cas où par fait de force majeure, il y aurait interruption de fourniture.

Le conseil municipal prend acte que la MAM acquittera son loyer fixé à 400.00 € ainsi que les charges locatives à compter du 1^{er} janvier 2026.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 120.00 € pour l'Association des anciens combattants afin de couvrir les frais de carburant des jeeps qui ont participé à la commémoration du 8 mai 2025.

M. PINCHON Roger n'a pas pris part au vote, étant Président de l'Association et Mme JARDIN Marie-Joseph votre contre cette décision.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION GROSSO MODO (FESTIVAL DIXMONTEL)

Le conseil municipal vote une subvention de 500.00 € pour le festival DIXMONTEL, sous réserve de la présentation des comptes prévisionnels 2025 et du respect des règles imposées sur les nuisances sonores dans le code de la santé publique. Un courrier leur sera fait dans ce sens.

Le conseil municipal vote cette proposition, il donne un avis favorable, Mme JARDIN Marie-Joseph vote contre cette proposition, Mme BERTHOT Stéphanie et M. PINCHON Roger s'abstiennent.

TRAVAUX TOITURE SALLE DES FÊTES

Le conseil municipal autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour obtenir des propositions d'emprunt auprès des banques pour couvrir les travaux de toiture de la salle des fêtes d'un montant de 75 941.40 € TTC, une subvention a été demandée à la Communauté d'Agglomération de Sens ainsi qu'à la Région.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 15. Le maire donne la parole au public présent.

Une administrée indique qu'un manque de visibilité dû à la végétation haute sur la route de l'Enfourchure au niveau de la patte d'oie, est dangereux. Le département sera informé par mail. Elle souhaite savoir pourquoi la population n'a pas été informée des exercices d'hélicoptères militaires sur la commune, la Préfecture n'a pas relayé l'information auprès de nos services. Elle renouvelle sa demande pour obtenir un container jaune plus important, le nécessaire sera fait.

M. BOTIN rappelle d'ailleurs à ce sujet que les points d'apport volontaire route d'Armeau sont vidés tous les quinze jours et plus si besoin.

Le maire, Marc BOTIN.

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmont

ÉCHOS DE LA MAIRIE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 AOÛT 2025

Présents : M. BOTIN Marc, Mme NEUGNOT Marie-Nicole, MM. PIERRET Jean-Claude, GAMBIER Benoit adjoints, MM. LAMIRAUX Simon, PINCHON Roger, PERRAUT Marc, Mme BERTHOT Stéphanie, M. JACQUET Julien, Mmes MERCIER PERROTEZ Chantal, JARDIN Marie-Joseph.

Procurations : M. VASSARD Jean-Luc a donné pouvoir à Mme NEUGNOT Marie-Nicole, M. SOETE Alain a donné pouvoir à M. BOTIN Marc, M. DUFLOS Alexandre a donné pouvoir à M. PIERRET Jean-Claude, Mme BERTOLDO Claire-Marie a donné pouvoir à Mme MERCIER PERROTEZ Chantal.

Secrétaire de séance : Mme NEUGNOT Marie-Nicole.

ORDRE DU JOUR

Décisions modificatives au budget

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative au budget suivante :

En investissement Dépenses :

| | |
|----------------------------|--------------|
| - Compte 21318 OP 50..... | + 2 862.48 € |
| - Compte 2316 OP 50..... | + 4 620.00 € |
| - Compte 2128 OP 50..... | + 2 367.13 € |
| - Compte 215738 OP 49..... | + 4 800.00 € |
| Total | 14 649.61 € |

- Compte 2041582 - 12 544.86 €

Virement de la section investissement

- Compte 021..... 2 104.75 €

En fonctionnement dépenses :

- Compte 615221..... - 2 104.75 €

Virement à la section investissement

- Compte 023..... 2 104.75 €

Proposition de remboursement anticipé de l'emprunt pour la revitalisation centre bourg

Le conseil municipal

- donne un avis favorable à l'unanimité pour procéder au remboursement partiel de 400 000.00 € de l'emprunt n° 4029863 contracté auprès du crédit agricole pour un montant total de 1 150 000.00 €,

- donne pouvoir au maire pour procéder aux démarches liées à ce dossier,

- cette somme sera imputée au compte 1641 en OPFI.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR

A la demande de la Préfecture, cette délibération annule et remplace celle prise le 08/04/2025.

Monsieur le Maire expose le projet suivant :

- Renforcement de la toiture de la salle des fêtes et pose d'une centrale photovoltaïque.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève au total à 68 284.50 € H.T

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- adopte le projet – Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes d'un montant de 68 284.50 € HT

- autorise le Maire à solliciter des subventions pour ce projet (DETR, Fonds Vert, Conseil départemental....) et à signer les documents en ce sens.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – Mise en place de dispositifs d'attractivité touristique et modalités de participation financière de la Commune

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de reporter cette décision au prochain conseil municipal, la CAGS n'ayant pas encore délibéré à ce sujet.

Demande de subvention parc d'activités

Afin de permettre l'accès au parc d'activités de pleine nature « Aventure Parc / Accrobranche, sur notre territoire, il est nécessaire d'aménager une route forestière adaptée.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de solliciter la région pour une demande de subvention afin d'obtenir un soutien financier au titre de l'appel à projets « Dessertes forestières » et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires.

ÉCHOS DE LA MAIRIE

AVENTURE PARC / ACCROBRANCHE – APPROBATION DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC VALANT CAHIER DES CHARGES POUR LA MISE EN PLACE D'UN PARC D'ACTIVITES DE LOISIRS DE PLEIN AIR AVEC ACCROBRANCHE ET CIRCUITS DE VTT A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, DANS LE BOIS ROUTE DE GUMERY, SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le conseil municipal signe la convention visant à réglementer l'occupation du domaine public pour la mise en place de « l'Aventure Parc », sur le bois de Gumery. L'activité sera composée :

- d'un parc d'activités en forêt avec accrobranche
- d'un service de location de vélos à assistance électrique.

Une redevance d'occupation du domaine public est fixée en contrepartie de la mise à disposition du site. Le montant de cette redevance annuelle sera d'un montant de :

- 500 € la première année d'exploitation
- 1 000 € la deuxième année d'exploitation
- 2 000 € à compter de la troisième année d'exploitation.

Autorisation de signature de la convention occupation du domaine public avec la Société BORALEX

Le conseil municipal donne pouvoir au maire, pour signer avec la Société BORALEX, et toute société qu'elle se substituerait, l'ensemble des documents nécessaires à la construction, à l'exploitation et au démantèlement du parc agrivoltaïque notamment :

- l'avis du représentant de la commune sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation
- les actes de constitution de servitudes et conventions d'occupation du domaine communal
- l'ensemble des mandats nécessaires pour l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la réalisation du parc agrivoltaïque.

Mise en place d'un tarif de location de matériels

Le maire propose à l'Assemblée de revoir les conditions de location du matériel loué.

Après concertation, le matériel sera loué gratuitement et uniquement aux habitants de Dixmont.

La liste plus complète de matériels sera réservée aux Associations, aux artisans, commerçants de Dixmont pour des manifestations ouvertes au public et à l'occasion de la fête des voisins.

il sera demandé quel que soit le matériel emprunté un chèque de caution de 500.00 €.

Le Conseil municipal est favorable à cette proposition, Mme JARDIN vote contre cette proposition.

Mise à jour du règlement du cimetière

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de fixer le droit d'inscription de gravure sur plaque murale au jardin du souvenir à 50.00 €.

La mise à jour du règlement du cimetière sera également effectuée.

Autorisation d'acquérir un bien sans maître revenant de plein droit à la commune

Le conseil municipal donne pouvoir à l'unanimité à M. le maire de lancer une procédure d'acquisition du bien cadastré section E n° 519 « La Grande Vallée » à l'adresse 2 chemin de la Billarderie.

Le maire, Marc BOTIN.

Le compte rendu détaillé est consultable sur le site de Dixmont



T.M MÉCA SERVICES
ENTRETIEN ET RÉPARATION

VOTRE NOUVEL ATELIER MÉCANIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

- MÉCANIQUE AUTO
- ENTRETIEN
- PNEUMATIQUE
- FREINAGE
- MOTOCULTURE
- RÉVISION
- RÉPARATION
- AFFUTAGE
- MONTAGE ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE SUR ENGIN ET VÉHICULES :
 - ÉCLAIRAGE
 - CAMÉRA
 - ATTELAGE

THIBAUT MARQUEZ

06 69 77 58 38

6 RUE DU PUIIS 89500 DIXMONT

TMmecaservices@outlook.com

Grange-Pourrain en fête



Nous étions 45 réunis le 7 juin pour notre traditionnelle fête des voisins. Jean a offert des roses à nos 3 futures Maman. Depuis, Laura et Louis ont la compagnie d'un magnifique Isaac. Les 2 autres mamans sont dans l'attente pour début octobre. Nous avons partagé un repas commun et très copieux. Nous avons eu le plaisir d'écouter Noël nous chanter quelques mélodies avec des refrains repris tous en cœur. Nous nous sommes quittés en nous disant à l'année prochaine.



Inspirée par le Tour de France, Françoise nous a concocté une déco « vélos fleuris » aux quatre entrées de notre hameau. Merci à elle pour cette belle initiative.

CHRONO TP 89



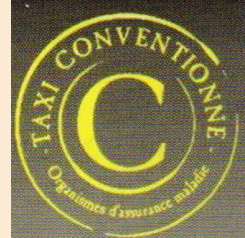
Travaux de Terrassement et d'Assainissement

Travaux Publics

Démolition

89500 DIXMONT

03 86 88 95 19



Etoile Taxis

Successor des TAXI LAURENT RALLU Dixmont

TOUTES DISTANCES
7 jours sur 7
24 heures sur 24

06.30.02.66.43

Hospitalisation, consultation, kiné, chimio,
rayons, dialyse, accident du travail...
Taxis conventionnés sécurité sociale
Liaison gare et aéroport
Véhicules jusqu'à 9 places

TAXI

Commune de stationnement : Dixmont

etoiletaxis@gmail.com

L'éclairage des bâtiments publics de Dixmont a été changé et remplacé par des leds

Afin de réaliser des économies de consommation électrique, votre Conseil a décidé le changement de tous les luminaires de la mairie, de l'école, de la MAM, de la salle des fêtes et des hangars communaux. Le coût de l'opération est de 23 081 € ttc dont en subventions 7694 € de DETR par l'Etat et 4808 € de fonds de concours par la CAGS.

Renouvellement du matériel de broyage et de fauchage

L'épareuse et le broyeur générant trop de frais de réparation, votre Conseil a décidé son renouvellement. Le choix d'achat après consultation s'est porté sur une épareuse et un broyeur de marque Kuhn.

Coût de l'opération :
47 520 € ttc, une partie
de la TVA sera
récupérée.

**Subvention en fonds
de concours de la
CAGS : 15 840 €.**



SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois juillet à dix-neuf heures, le Comité d'Administration du SIVOS DIXMONT - LES BORDES, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Benoît GAMBIER, Président.

Absents : PIERRET Denis arrivé après la délibération 03-07-2025

Sylvie ADAM est nommée secrétaire de séance.

Le président demande aux membres présents s'ils acceptent le procès-verbal de la dernière réunion envoyé par mail le 24 avril :

→ Les membres l'acceptent à l'unanimité.

Avant de commencer la réunion le président demande aux membres s'ils sont d'accord pour ajouter une délibération en fin de réunion « 06-07-2025 - versement congés p. » :

→ Les membres acceptent à l'unanimité.

01-07-2025 : Création d'un poste de rédacteur à temps non complet

La secrétaire de mairie générale à la commune de LES BORDES, a été promue au grade de rédacteur par le conseil municipal à la date du 1er janvier prochain.

Etant agent intercommunal, elle a demandé si elle pourrait passer au même grade à la même date au sein du syndicat. Cette promotion engendrerait des coûts supplémentaires pour le SIVOS, à savoir :

- + 21.42 € par mois de brut
- Une NBI supprimée,
- + 26.98 € de cotisations patronales
- Soit un total supplémentaire annuel d'environ 580 € par an.

Le Président demande aux membres présents s'ils sont d'accord ou non pour la création d'un poste de rédacteur à 10h/35ème à compter du 1er janvier 2026 :

→ Les membres acceptent à l'unanimité (Marc BOTIN n'a pas souhaité participer au vote).

02-07-2025 : Modification du poste d'adjoint technique territorial

Suite au départ d'un agent, la vice-présidente, lors d'une réunion du personnel, a demandé aux agents si l'une d'entre elles souhaitait prendre la place. L'une d'elles, adjoint technique depuis 12 ans, a émis le souhait de pouvoir effectuer les tâches et les horaires de ce poste.

La surveillance dans le car les soirs est retirée du poste afin de donner plus d'heures au 5ème agent qui fera uniquement la cantine.

De ce fait, les horaires et tâches de cet adjoint technique territorial, seraient les suivants :

- Surveillance dans le car de 07h15 à 08h15
- Garderie de 08h15 à 08h40
- Aide à l'école de 08h40 à 11h40
- Cantine de 11h40 à 13h30
- Aide à l'école, deux fois /semaine, de 14h30 à 15h45

Ce qui représente :

- 27.50 heures par semaine d'école
- 27.50 heures * 36 semaines d'école = 990 h / an
- Soit : (990h * 35h) / 1600 = 21,66h/35ème

Actuellement, cet agent est rémunéré 18,50h/35ème : une demande d'avis auprès du CDG est donc nécessaire puisque le poste est augmenté de plus de 10%.

De ce fait, le président demande aux membres présents s'ils sont d'accord pour :

- demander au Comité Social Territorial leur avis quant à cette augmentation des heures du poste,
 - payer l'agent en heures complémentaires en attendant l'avis,
 - modifier les heures du poste d'adjoint technique territorial de 18,50h/35ème en 21,66h/35ème à compter du 1er octobre 2025 (si avis positif du CST)
- Les membres acceptent à l'unanimité.

03-07-2025 : Création d'un poste d'adjoint technique contractuel à 21 h/35ème

Il convient désormais de créer un poste de contractuel pour les tâches suivantes :

- Cantine de 11h45 à 13h30
 - Garderie à Dixmont de 16h30 à 17h00
 - Ménage en période scolaire à l'école de Dixmont :
 - De 17h00 à 19h15
 - De 09h30 à 12h30 les mercredis
- soit 21 heures par semaine.

De ce fait, le président demande aux membres présents s'ils sont d'accord pour créer un poste d'adjoint technique contractuel de 21h/35ème à compter du 1er septembre 2025 :

→ Les membres acceptent à l'unanimité.

Les contrats étant soumis à des périodes d'essai, le ménage hors période scolaire sera rémunéré, dans un premier temps, par le biais d'heures complémentaires. En attendant, les contrats seront signés de vacances scolaires en vacances scolaires, le poste pourra ensuite être transformé avec l'annualisation et la prise en compte des vacances scolaires.

04-07-2025 : Création d'un poste d'adjoint technique contractuel à 19h/35ème

Il convient également de créer un poste d'adjoint technique contractuel pour les tâches suivantes :

- Cantine de 11h30 à 13h30
- Surveillance dans le car de 16h30 à 18h00
- Ménage dans la nouvelle classe de Dixmont de 18h à 19h15

soit 19h/35ème.

De ce fait, le président demande aux membres présents s'ils sont d'accord pour créer un poste d'adjoint technique contractuel de 19/35ème à compter du 1er septembre 2025

→ Les membres acceptent à l'unanimité.

05-07-2025 : Création d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe à 17,85h/35ème

Un adjoint technique principal 2ème classe, peut prétendre à un avancement de grade par ancienneté.

D'autre part, cet agent faisant 816 heures par an, il convient de modifier son temps de travail, à savoir : (816h * 35h) / 1600 = 17,85/35ème

De ce fait, le président demande aux membres présents s'ils sont d'accord pour :

- créer un poste d'adjoint technique principal 1ère classe,
 - et, vu les remarques du CDG concernant l'annualisation, de passer le temps de travail hebdomadaire annualisé de 17,25h/35ème à 17,85h/35ème à compter du 1er août 2025
- Les membres acceptent à l'unanimité.

06-07-2025 – Versement congés payés

Un ancien agent a demandé à ce que le syndicat lui verse ses droits à congés payés (article 37 de la loi DDADUE du 24 avril 2024).

Après avoir demandé conseil et calcul auprès du Centre de Gestion, il s'avère que cet ancien agent a le droit à 4 semaines de congés payés.

Ci-dessous le copié-collé de la réponse du CDG :

• Pour ses congés annuels 2023 : ses congés annuels auraient dû être positionnés pendant les petites vacances scolaires + sur le mois d'août. Donc ses congés annuels 2023 sont réputés avoir été soldés.

• Pour ses congés annuels 2024 : seule la période du 01 janvier au 03 septembre 2024 a généré des congés annuels puisque sa disponibilité ne génère pas de congés annuels.

Par conséquent, il faudra proratiser son droit à congés annuels selon la formule suivante :

droit initial global pour une année de référence x 8.1 mois (du 01/01 au 03/09/24) / 12 mois de l'année. Ce droit proratisé ne devra pas dépasser 4 semaines de congés annuels. Seul ce droit pourra être indemnisé puisque celui-ci n'est pas forclo (au 31/12/2024 + 15 mois = 31/03/2026).

• Pour les congés annuels 2025 : pas de droit à congés annuels puisque l'agent était en disponibilité d'office.

De ce fait, le Président demande aux membres présents s'il peut :

- Verser cette indemnité,
 - Signer tous documents éventuels à cette indemnité,
- Les membres acceptent à l'unanimité.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- **Temps partiel** : dans son mail du 26 juin dernier, un agent a informé qu'elle ne souhaitait plus prétendre à un temps partiel pour sa dernière année d'activité.

- **Transport du midi** : un devis a été demandé à la société qui s'occupe des trajets du midi pour la rentrée prochaine, il s'avère que leur tarif a augmenté de 10% (soit une augmentation annuelle d'environ 1 500 €). Des devis ont été demandés auprès d'autres sociétés afin de pouvoir comparer.

- **Arrêt car école** : Sylvie ADAM intervient car elle trouve dangereux que les cars s'arrêtent devant le portail de l'école situé dans la cour principale au lieu de s'arrêter sur le parking du haut face au cimetière. Hélène FERCOCCQ intervient afin d'informer que cet arrêt se fait à cet endroit car Sandrine qui s'occupe de la garderie du matin et Isabelle qui s'occupe de la garderie du soir ne peuvent pas surveiller les enfants dans la cour et aller ouvrir au portail au-delà du préau. La vice-présidente propose de demander aux agents comment on pourrait remédier à ce problème afin d'éviter tous dangers (peut-être que l'agent dans le car pourrait faire entrer les enfants). D'autre part, des plots seront posés afin d'éviter que des véhicules se garent trop près du portail.

- **Interdiction de fumer** : le président informe qu'un décret est paru dans le J.O. du 28 juin. Il vise à interdire toutes les personnes se trouvant aux abords des écoles de fumer. De ce fait, un panneau sera posé et le cendrier enlevé.

La séance est levée à 20h05.



Lionel CHALONS
MAÇONNERIE - ISOLATION
COUVERTURE - CARRELAGE

Route de villeneuve sur yonne
89500 LES BORDES

03 86 87 08 36
06 14 28 49 67

Faites connaître votre entreprise !

Vous souhaitez promouvoir vos produits ou services, ou simplement renforcer la visibilité de votre entreprise ?

Profitez d'une opportunité locale en réservant un encart publicitaire dans notre bulletin municipal !

C'est un excellent moyen de toucher un large public de proximité et de valoriser votre activité auprès des habitants.

Pour plus d'informations ou pour réserver votre espace publicitaire, contactez-nous dès aujourd'hui ! mairie@dixmont-yonne.fr



DROIN & Fils
Entreprise de Peinture

PEINTURE - DECORATION - REVETEMENTS SOLS & MURS - RAVALEMENT - VITRERIE
 - POSE PARQUET MASSIF & FLOTTANT - PONÇAGE ET VITRIFICATION DE PARQUET -
 AMENAGEMENT - CLOISON - ISOLATION - PLAFOND TENDU - FERMETURE PVC &

tel 03 86 96 02 93 89500 LES BORDES
 06 59 86 41 84 sarl.droin@orange.fr

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE : 15 SAMU 18 ou 112 POMPIERS 17 POLICE
 Gendarmerie Villeneuve sur Yonne 03 86 87 11 17

DÉFIBRILLATEUR : RAPPEL : Avant de prévenir une des personnes citées ci-dessous ;
APPELER le 15 et donner les informations suivantes :
 Je suis M. Mme. Mlle..... j'habite au n°...de la rue...lieudit...ou le bourg à Dixmont, mon numéro de téléphone est le..., je suis en présence d'une personne inconsciente, qui ne ventile pas, qui ne respire pas (en ACR) : Arrêt Cardio Respiratoire.

MAIRIE 7 rue de la Mairie **03 86 96 02 13**
 Fabien COULAUD 7 rue de l'église **03 86 66 05 49**

ASSISTANTE SOCIALE : Centre d'Action Médico-social de Sens urbain
 Conseil Général de l'Yonne : 26 rue Carnot 89106 Sens **03 86 83 67 00**

CONCILIATEUR : UNIQUEMENT sur rendez-vous, Mr ARCHENault et Mme QUENTIN
 auprès du Tribunal d'Instance de SENS, permanence à la mairie de Villeneuve sur Yonne **03.86.87.62.00**

SOS FEMMES BATTUES : **3919**

ENFANCE MALTRAITÉE : **0 800 054 141 ou 119**

CONTACT FOURNISSEURS D'ÉNERGIE : **0 800 112 212**
EDF: **0 810 333 089**

EN CAS DE TEMPÊTE : Signalez tout incident anormal à Enedis **03.86.48.51.11**
 Service de dépannage **0 811 010 212 +(89142)**

SM FOURRIÈRE DU SENONAI : Hameau Les Cholets 89100 NAILLY **03 86 97 09 92**
 En dehors des heures d'ouverture du secrétariat **06 08 27 05 56**
 Gendarmerie de Villeneuve sur Yonne **03 86 87 11 17**

ADIL : (Agence Départementale d'Information sur le Logement) **03 86 72 16 16**
 58 bd Vauban 89000 AUXERRE **Site internet : www.adil.org/89**

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE : (Villeneuve sur Yonne) **03 86 96 56 46**
 Résidence la Chapelle Saint Jean 21 rue des salles e-mail : asso.am89@wanadoo.fr

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE en MILIEU RURAL (ADMR) **03 86 64 30 66**
 3 Rue du Puits de Vau 89100 GRON e-mail : mdsgron@fede89.admr.org

INFIRMIERS : M. Fabien COULAUD/ Mme Sabine JAGET à DIXMONT **03 86 66 05 49**

Rédaction et mise en page effectuées par nos soins
 Contact : Mairie de Dixmont
 7 rue de la mairie
 89500 DIXMONT

Directeur de la publication : Marc BOTIN
 E-mail : mairie@dixmont-yonne.fr
 Site internet : www.dixmont-yonne.fr



Impression : Barré Imprimerie
 7 rue des Fontaines
 89100 COLLEMIERS

Tél: 03 86 65 93 01
 Fax: 03 86 65 95 15

Dépôt légal à la parution

INFOS SERVICES

MAIRE ET ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Sur rendez-vous à la mairie : 03.86.96.02.13

Numéro du Conseil en cas d'urgence :

M. Le Maire, M. Botin : 06.19.97.58.88
1re Adjointe, Mme. Neugnot : 03.86.96.08.71
2e Adjoint, M. Pierret : 06.78.43.42.47
3e Adjoint, M. Gambier : 06.52.91.14.64

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi et mardi 14h30 à 18h
Mercredi 9h30 à 13h et 14h à 17h30
Jeudi 14h30 à 19h
Vendredi 9h30 à 13h

Les 1er et 3e samedis du mois de 9h00 à 12h00

Tél. : 03.86.96.02.13 Fax : 03.86.96.00.19

Email : mairiedixmont@orange.fr

Site internet : www.dixmont-yonne.fr

AGENCE POSTALE

Du Lundi au Jeudi 14h30 à 17h30
Les 1er et 3ème samedis du mois de 9h30 à 11h30
Tél. : 03.86.96.03.81

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 17h à 19h
Samedi 9h à 12h

Tél : 03.86.96.02.13

E-mail : bibliotheque.dixmont@gmail.com

Facebook : [BibliothequeMunicipaleDixmont](https://www.facebook.com/BibliothequeMunicipaleDixmont)

VIE PAROISSIALE

16 rue du Puits d'Amour
89500 VILLENEUVE / YONNE
Tél. : 03.58.15.60.02

Prêtre Ivan Roulier

Permanences d'accueil :
Mardi et Vendredi de 10h à 12h

ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

ÉCOLE MATERNELLE DIXMONT 03.86.96.02.15
ÉCOLE PRIMAIRE LES BORDES 03.86.96.06.78
SIVOS DIXMONT-LES BORDES
Secrétariat : Mairie LES BORDES 03.86.96.03.75
E-mail : sivos.dixmont-lesbordes@orange.fr

ASSISTANTES MATERNELLES ET M.A.M.

Assistantes maternelles :

GRENOT Véronique : 8 rue du Gumery
Tel: 03.86.96.08.20

La M.A.M. :

La Maison d'Assistants Maternelles de Dixmont
Ouverte tous les jours de la semaine de 8h à 18h30
Tél. : 03.86.83.34.04
E-mail : mam.en.othe@gmail.com

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Contactez la mairie au : 03.86.96.02.13

TARIFS :- Résidents de la commune : du lundi au dimanche
140 €
60 € par journée supplémentaire
- Résidents hors commune : du lundi au dimanche
200 €
75 € par journée supplémentaire

Capacité d'accueil de 100 personnes
La consommation électrique sera facturée

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Pour toutes demandes relatives :

Direction de l'Eau : Facturation, relevés d'index,
branchements, fuites

Tel standard + astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

E-mail : eau@grand-senonais.fr

Direction de l'Assainissement :

Branchements d'eaux, SPANC ...

Tel standard : 03.86.86.46.98

Astreintes 24h/24 : 03.86.65.21.51

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour tous renseignements, prenez contact avec les
ambassadeurs du tri:

Tél : 03.58.45.10.23

Port : 06.84.12.49.13

E-mail : ambassadeursdutri@grand-senonais.fr

Jours de collectes :

- sélective les mardis des semaines impaires à partir
de 14h

- ordures ménagères les lundis à partir de 5h

DÉCHETTERIES

Villeneuve sur Yonne : 03.86.83.28.57

Cerisiers : 03.86.88.58.51

Sens (ZI des Vauguilletes) : 03.86.95.30.93

Sens (ZI des Sablons) : 03.86.65.63.24



Votre audioprothésiste indépendant
25 ans d'expertise
au service de votre audition

RETROUVEZ LA JOIE
des conversations claires et précises

1 mois d'essai OFFERT

Bénéficier d'un bilan auditif gratuit
et du tiers payant toutes mutuelles



Saint Denis Les Sens
3 impasse Sainte Colombe
03 86 83 89 89

du lundi au vendredi
de 8h-12h30 et 13h30-19h
Le samedi de 9h-13h



Joigny
2 quai Henri Ragobert
03 86 43 40 35

du lundi au vendredi
de 9h30-12h30 et 14-18h

NOUVEAU - AUSSI PRÉSENT À AUXERRE

neut

depuis 1923

Le spécialiste de l'orthopédie

**BOUGEZ
MIEUX**

**ORTHO-PROTHÉSISTES
ODO-ORTHÉSISTES**
agrées sécurité sociale
et mutuelles

**VIVEZ
MIEUX !**

orthèses
prothèses
corsets
contention
ceintures
semelles
chaussures

ST-DENIS-LÈS-SENS
3 impasse St-Vincent

03 86 64 94 23

AUXERRE
37 rue Paul Bert

03 25 76 71 74

ST-ANDRÉ-LES-VERGERS
159 avenue d'Echenilly

PARIS
9 rue Léopold Bellan

01 42 33 83 46



BOUTIQUE

Lundi - Mardi - Jeudi - Samedi
18h - 21h30 et +
Mercredi - Vendredi
11h - 13h30 | 18h - 21h30
Rue du Commerce
89500 VILLENEUVE/YONNE

03 86 83 19 66

Du lundi au jeudi dans 4 communes
17h30 - 21h



CAMION

| | |
|---|---|
| Lundi DIXMONT Rue d'Eichtal | Mercredi CHAUMOT Place St-Louis, église |
| Mardi GRON Grande-Rue | Judi ETIGNY Grande-Rue |

07 71 81 39 62

Pizzas à emporter

Fraîcheur - Saveurs - Tradition - Qualité



Pizz'à fab

PAIEMENT
CB OU ESPÈCE
UNIQUEMENT



pizzafab89



DISTRIBUTEUR

27 faubourg Saint-Nicolas
Station lavage - Face gendarmerie

VILLENEUVE/YONNE

Rue du Maréchal Leclerc
Face à l'église

BUSSY-LE-REPOS

*Hors périodes de congés

Dépannage - Rénovation - Neuf
Mise en conformité - Motorisation de portail
Particulier - Industriel

Votre professionnelle
de l'électricité

**PASCAL
VASSARD** SARL

Les Brûleries
89500 DIXMONT

Tél. 03 86 96 05 55
Port. 06 73 67 46 51